



Juin 2014

PRIME D'ACCUEIL : LA HONTE !!

Mesquine, injuste, scandaleuse... la liste des qualificatifs du dispositif de la prime d'accueil pourrait encore s'allonger indéfiniment.

« Faites l'accueil mais asseyez vous sur la prime d'accueil » c'est ainsi qu'on pourrait résumer de manière triviale (encore que ...) la manière dont la prime d'accueil a été répartie.

Dès la parution de la note, F.O a alerté la Direction sur le caractère discriminatoire et injuste du dispositif.

→ Nous avons également demandé de la transparence sur le recensement des personnels concernés. C'est une fin de non recevoir. A ce jour, nous n'avons rien reçu de la Direction. par contre, des agents s'étonnent légitimement d'être exclus du dispositif alors même qu'ils assurent l'accueil.

Leur colère est amplement justifiée par le décalage entre la réalité quotidienne et l'absence de reconnaissance sonnante et trébuchante.

Que répondre à des collègues dans des petites structures qui assurent la caisse et le guichet ? (donc de l'accueil non ?) et qui sont purement et simplement exclus du dispositif !!

Les jolis messages de communication et de remerciement sur Ulysse sont de véritables provocations.

RAPPEL : la prime collective de performance cette année sera de 120 € bruts car **seulement** 10 objectifs sur 12 ont été atteints.

1 / à qui la faute ? moins nombreux et moins bien payés, ça devrait être le nouveau slogan de notre ministère.

2/ pour une administration financière, c'est un comble : 10/12eme de 150 € ce la fait 125 €. On se paie donc sur le dos des agents !! Il n'y a pas de petites économies....



Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :

Grade : Affection : Quotité de travail : %

Déclare vouloir adhérer au Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques

Date et Signature :

☉ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

☒ F.O.-DGFIP 94 – Direction Départementale des Finances Publique du Val-de-Marne
par la sacoche ou 1 place du Général Pierre Billotte 94036 CRETEIL Cedex

☎ 01 43 99 61 58 - ✉ fo.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr -